



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/1994/109*
18 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1994
New York, 27 juin-29 juillet 1994
Point 2 de l'ordre du jour

UN AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT

Conclusions du débat de haut niveau du Conseil économique et social
(28-29 juin 1994)

Récapitulation des débats et conclusions formulées par
l'Ambassadeur Richard Butler, Président du Conseil
économique et social

Le débat de haut niveau du Conseil économique et social s'est tenu au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 28 et 29 juin 1994. Il était consacré au thème "Un agenda pour le développement". Il a été précédé, le 27 juin, par un dialogue de haut niveau de politique générale entre le Conseil et les directeurs exécutifs de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Résumé

Point de la situation

On trouvera ci-après une récapitulation des principales caractéristiques de la situation économique et sociale dans le monde telles qu'elles ressortaient du débat :

Bien que la croissance ait repris dans le monde économique en général, elle est très inégalement répartie et n'offre aucune garantie de sécurité;

Un certain nombre de pays en développement jouent maintenant un rôle clef dans l'économie mondiale, cependant, l'extrême pauvreté n'a fait que s'amplifier et gagner du terrain. Plus d'un milliard d'individus vivent aujourd'hui dans une extrême pauvreté;

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Dans l'ensemble, le fossé qui sépare les pays développés et les pays en développement continue de s'élargir. Il traduit la marginalisation des pays en développement en ce qui concerne les principaux facteurs critiques que sont le commerce international, la situation monétaire, les affaires financières, la technologie, les communications et les échanges d'information;

Malgré la très forte croissance enregistrée par certains pays développés, les taux élevés de chômage restent alarmants;

L'intégration et la globalisation constituent maintenant l'une des caractéristiques fondamentales et constantes de l'économie mondiale;

Le développement durable doit continuer;

L'aide publique au développement continue de s'affaiblir. On constate une crise de l'aide publique au développement caractérisée par la stagnation et, dans certains cas, par une réduction des budgets qui lui sont consacrés et qui restent inférieurs à l'objectif de 0,7 % du produit national brut dont il a été convenu;

Dans l'ensemble, les investissements privés directs dans les pays en développement sont en augmentation, bien qu'inégalement répartis, et ne peuvent, dans bien des cas, se substituer à l'aide publique au développement;

L'aide d'urgence absorbe maintenant une importante part des ressources que l'Organisation des Nations Unies consacre aux pays en développement;

Une part accrue de la croissance du commerce international est maintenant générée par certains pays en développement. C'est un élément positif pour l'économie mondiale et qui confirme la nécessité d'appuyer la croissance des pays en développement;

L'achèvement des négociations d'Uruguay, négociations commerciales multilatérales du GATT et la création de l'Organisation mondiale du commerce laissent présager d'importants avantages pour l'économie mondiale. Alors qu'ils devraient être les mêmes pour tous, les avantages des négociations d'Uruguay risquent d'être inégaux au début. Ils dépendront en partie de politiques d'exportation judicieuses. Afin d'en élargir ou d'en achever la réalisation, il faudrait adopter des arrangements transitoires en faveur des pays en développement et établir, selon les besoins, une plus grande cohérence entre les politiques commerciales, monétaires et financières, et prévenir et corriger les mesures unilatérales à caractère protectionniste;

Durant la présente décennie, de nombreux pays en développement ont pris des mesures de libéralisation du commerce, telles que la réduction de leurs tarifs douaniers. C'est une tendance positive que devraient suivre les pays développés qui n'ont pas encore pris de mesures en ce sens;

Le fardeau de la dette ne cesse de freiner les efforts de développement de nombreux pays en développement, notamment les pays africains et les pays les moins avancés, qui continuent de se heurter aux graves problèmes du service de la dette. Cette situation continue de ralentir les efforts de développement;

On devra se tourner tout spécialement vers les pays les moins avancés et les groupes les plus vulnérables. La précarité de la situation économique en Afrique constitue en elle-même et pour l'économie mondiale un sérieux échec;

Les obstacles au développement économique et social auxquels se heurtent les économies en transition sont graves en eux-mêmes et globalement;

La situation des femmes dans l'économie mondiale, notamment dans les pays pauvres, est une cause de profondes préoccupations sur le plan humain et social et compromet gravement l'utilisation d'une ressource extrêmement productive sur le plan économique.

Priorités

Lors du débat portant sur le thème "Un agenda pour le développement", on a fait valoir que les questions ci-après étaient cruciales dans le monde contemporain et que la mise en oeuvre d'un nouvel agenda dépendait de la manière dont elles seraient abordées :

La nécessité d'un accord politique entre tous les États pour qu'ils donnent dans leurs orientations politiques, leurs décisions et les attributions de ressources la priorité au développement économique et social mondial - c'est-à-dire à l'amélioration sensible du niveau de vie des populations des pays en développement. Un nouvel agenda doit être orienté vers l'action, fondé sur un esprit de partenariat, et tenir suffisamment compte des caractéristiques nationales;

Cet engagement serait fondé sur la reconnaissance des objectifs qualitatifs et quantitatifs, le besoin de faire la distinction entre les tâches urgentes et les tâches de longue haleine et l'importance fondamentale de la croissance économique et du développement durable;

Il conviendra de prendre conscience du droit fondamental au développement, énoncé dans la Déclaration de Vienne adoptée par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, et du lien qui existe entre paix et développement, ainsi que du fait que démocratie, développement et respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement;

Il faudra comprendre toute l'importance de la croissance économique et de la justice sociale, ce qui implique d'assurer l'égalité des chances à tous les membres de la société;

L'ONU a aujourd'hui une occasion unique d'oeuvrer à un nouvel agenda pour le développement. La conjoncture actuelle ne durera peut-être pas indéfiniment. Si on laisse échapper cette occasion, cela pourrait avoir des conséquences très préjudiciables et très largement ressenties, car nous vivons dans un monde qui se caractérise par l'interdépendance et où certaines conditions économiques et sociales ont des répercussions généralisées;

Le problème du développement se pose à l'échelle de la planète. Il faut prendre conscience de la diversité du monde en développement et adopter plus souvent des approches à la fois différenciées et "totales", en renforçant la coopération, Nord-Sud et Sud-Sud;

Il est essentiel d'associer à l'action pour un nouvel agenda tous ceux qui peuvent y jouer un rôle, les institutions de la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé autant que les pouvoirs publics et les organisations internationales. On n'aboutira à rien si l'on attend que les choses se réalisent d'elles-mêmes;

Un nouvel agenda pour le développement doit être avant tout axé sur les individus. Sans méconnaître l'importance d'un développement économique général, il est impératif, dans les programmes d'action, de donner autant qu'il le faut la priorité à l'éducation, à la santé et à la protection sociale de la collectivité. Les structures, celles de la puissance publique et celles de la société civile, doivent être renforcées dans cette perspective;

Il est impératif d'attaquer de front, en unissant tous les efforts, la terrible misère dans laquelle vivent plus d'un milliard d'individus. Il faut tout spécialement s'employer à en faire disparaître les causes profondes et se préoccuper de la situation des pays les moins développés, en particulier celle de l'Afrique;

La condition des femmes doit retenir l'attention. Il faut associer ce groupe aux décisions et l'intégrer dans le cours normal de l'activité économique. Le bénéfice économique et social que recueille une nation lorsqu'elle instruit les femmes, veille à leur santé et leur vient en aide, dépasse presque tout ce qu'elle pourrait obtenir par des mesures dans d'autres domaines;

L'un des obstacles au développement est une démographie galopante. Un nouvel agenda devrait comprendre des politiques démographiques claires et efficaces conçues dans la perspective d'un développement général durable;

Il faut impérativement traiter le problème de la diminution de l'assistance au développement, maintenant que les pays réduisent leur aide publique dans ce domaine et que les fonds multilatéraux sont de plus en plus souvent consacrés aux secours d'urgence et non pas au développement;

Il faut prendre en considération le rôle fondamental de la science et de la technique, en particulier dans les pays en développement. Un agenda

pour le développement devrait indiquer les mesures à prendre pour que ces pays accèdent plus largement et plus facilement à la technologie;

Le succès ou l'échec des efforts faits par les pays en développement eux-mêmes dépend essentiellement des facteurs extérieurs, comme les échanges, la dette, le cours des produits de base, le transfert de technologie et les apports de capitaux;

Le complément du multilatéralisme est l'intégration économique régionale. Celle-ci devrait contribuer à l'établissement d'un système d'échanges ouvert;

C'est d'abord aux gouvernements qu'il incombe d'assurer les conditions qui permettront le développement national par l'effort collectif de la population;

Il est évident que la manière dont fonctionne aujourd'hui l'appareil des Nations Unies n'est plus adaptée à la tâche. Si l'idée de créer un nouveau système n'a guère de partisans, on insiste en revanche sur une beaucoup plus grande efficacité des rouages existants, en particulier au Siège. À l'échelon local, il faut continuer de renforcer l'institution de coordonnateur résident;

Pour que l'appareil des Nations Unies fonctionne plus efficacement, il faudrait commencer par déterminer les domaines où l'organisation internationale est le mieux placée pour opérer avec succès et cesser les activités dans ceux où elle est désavantagée;

Il est nécessaire que l'ONU joue un rôle plus important dans le développement, notamment dans les opérations concrètes. Il faut aussi préciser en quoi son rôle se distingue de celui des autres agents. Il serait ainsi plus facile au Secrétaire général de recommander aux organismes des Nations Unies les actions à entreprendre pour mettre en oeuvre l'agenda pour le développement;

Les relations entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods laissent encore beaucoup à désirer. Les aspects sociaux des programmes de réaménagement structurel doivent encore retenir l'attention.

Conclusions

On trouvera ci-après les conclusions du Président du Conseil économique et social.

Les déclarations que le Conseil économique et social a entendues au cours du débat de haut niveau, les auditions mondiales sur le développement et les consultations avec les membres du Conseil ont mis en lumière les questions qui doivent avant tout retenir l'attention dans un agenda pour le développement. Les décisions concernant les mesures à prendre sur ces sujets seront examinées par l'Assemblée générale.

Pour faciliter cet examen, le Secrétaire général présentera à l'Assemblée, lorsqu'elle se réunira pour sa quarante-neuvième session, un nouveau rapport sur un agenda pour le développement. J'espère qu'il tiendra compte des priorités consignées dans le présent document.

En ce qui concerne les activités des organismes des Nations Unies qui oeuvrent pour le développement, on a beaucoup souligné dans les interventions devant le Conseil qu'il fallait mieux faire ressortir en quoi ces organismes peuvent être particulièrement bien placés pour opérer avec succès.

Sur ce point, je pense que l'on doit partir de deux constats :

L'ONU n'a directement à sa disposition qu'une partie seulement de la masse totale des ressources destinées au développement;

Par ailleurs, elle est la seule à pouvoir obtenir un consensus sur des décisions politiques de portée générale. C'est le grand avantage qu'elle a sur tous les autres protagonistes.

Si elle sait profiter de cette possibilité en se fondant sur une analyse exacte des éléments à considérer, cela devrait inciter ceux qui disposent de très grands moyens à les consacrer à des actions allant dans le sens des priorités qu'elle aura définies et à s'associer avec elle pour réaliser l'entreprise capitale que constitue le développement.
